



CAP locale du 18 novembre 2016

LISTE D'APTITUDE DE B EN A

FO a lu la déclaration liminaire ci-jointe et a rappelé :
- le contexte social difficile dans lequel se passait cette CAPL
- la sélection de plus en plus drastique imposée par la rigueur budgétaire

Liste d'aptitude au grade d'inspecteur : la CAPL avait à examiner 87 dossiers de candidatures. C'est un nombre stable depuis l'an dernier.

Cependant, le nombre de candidats retenus est trop peu important. La sélection est difficile et implique une vigilance sur la notation et les appréciations des chefs de service.

La Direction a indiqué en effet, que seuls 3 dossiers seraient retenus par la Direction Générale.

Grâce aux interventions des représentants des personnels, 4 dossiers ont été classés excellents ce qui porte à 6 le nombre de dossiers classés « excellent » à l'issue de cette CAP.

FO a voté « Pour » la liste des classés « excellents »
Solidaire Finances et la CGT ont voté « Contre »

9 dossiers sont classés en « très bon ». Les représentants des personnels ont voté contre à l'unanimité. Pour FODRFIP, les candidats devraient tous être proposés en excellents.
Les marges de manœuvre se réduisent comme peau de chagrin.

Les représentants FO restent à la disposition de tous pour préparer les dossiers et les défendre en CAPL. Cette préparation commence lors de la notation et de l'entretien avec le chef de service. A cette occasion, nous sommes également disponibles à titre de conseil. Pour l'an prochain, la vigilance sera d'autant plus importante que le système de notation va être modifié.

La délégation **F.O.-DGFIP**

Annie TRAORE- Françoise HODALI- Vincent DHALLEINE